

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 16768
Numéro SIREN : 692 002 660
Nom ou dénomination : CPH ARCADE - VYV

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2024 sous le numéro de dépôt 40

CPH ARCADE-VYV
SA d'Hlm au capital de 27.104.844 €
Siège social : 33 rue Defrance - 94300 Vincennes
RCS CRETEIL : 692.002.660

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 6 AVRIL 2023

Le conseil d'administration de la SA d'Hlm CPH ARCADE-VYV s'est réuni, le jeudi 6 avril 2023 à 9h30, au 59 rue de Provence - 75009 Paris sur convocation faite par le président le 24 mars 2023, à chacun des administrateurs et des censeurs. Les administrateurs qui n'étaient pas présents au siège avaient la possibilité de donner pouvoir pour être représentés et participer à la réunion par visioconférence sans pouvoir prendre part directement aux votes.

Sont présents :

M. Guillaume Decroix
M. Denis Bimbenet
EPT Grand Paris Sud Est Avenir
Mme Lysiane Brasset
VYV 3
VYV Partenariat
SCCI-ARCADE-VYV
Sacam Participations
Mme Isabelle Baranger
Crédit Mutuel Arkéa

Président du conseil d'administration
Vice-président du conseil d'administration
Administrateur représenté par Mme Carine Rebichon-Cohen
Administrateur représentant des locataires CLCV
Administrateur représenté par Mme Catherine Chaton
Administrateur représenté par Mme Delphine Maitre
Administrateur représenté par M. Gilles Lemoine
Administrateur représenté par Mme Stéphanie Renault
Administrateur
Censeur représenté par M. Philippe Ménigoz

Sont représentés :

VYV Invest

Association VYV Solidaires

Habitat Développement

Administrateur représenté par M. Jacques Stern, ayant donné pouvoir à VYV 3, administrateur représenté par Mme Catherine Chaton
Administrateur représenté par M. Hubert Degoul, ayant donné pouvoir à VYV Partenariat, administrateur représenté par Mme Delphine Maitre
Administrateur représenté par Mme Mireille Massot, ayant donné pouvoir à M. Guillaume Decroix

Suivent la réunion par visioconférence :

Groupe VYV
VYV Invest
Association VYV Solidaires
Habitat Développement
Le Toit Girondin
Action Logement Immobilier
M. Bruno Carabie

Administrateur représenté par M. François Venturini
Administrateur représenté par M. Jacques Stern
Administrateur représenté par M. Hubert Degoul
Administrateur représenté par Mme Mireille Massot
Administrateur représenté par M. Bernard Layan
Censeur représenté par M. Eric Loizillon
Censeur

Sont absents et excusés :

Département du Val-de-Marne
Mme Claudia Chen Kuo Chang Panhuyzen
Mme Vanessa Garnier
Mme Caroline Fortier
M. Moncef Zniber

Administrateur, représenté par M. Michel Duvaudier
Administrateur représentant des locataires CLCV
Administrateur représentant des locataires CNL
Censeur
Président d'honneur

Assistent également à la réunion :

M. Jacques Wolfrom
M. Emmanuel Picard
M. Jérôme Puell
Cabinet Grant Thornton
Cabinet Mazars
M. Richard Pace
M. Laurent Lorrillard
M. Michel Dulimon
M. Frédéric Loison
M. Thierry Heyvang
Mme Sabine Bersani
Mme Anne Jamart
Mme Carine Dehez
M. François Godin
M. Romain Danjou
M. Shavin Jankee

Directeur général, membre du COMEX
Directeur général délégué, membre du COMEX (par visioconférence)
Directeur général délégué, membre du COMEX
Commissaire aux comptes, représenté par M. Christian Bande
Commissaire aux comptes, représenté par M. Saïd Benhayoune
Directeur général adjoint, membre du COMEX
Directeur général d'Antin Résidences, membre du COMEX
Directeur de la stratégie promotion Groupe, membre du COMEX
Membre du COMEX (par visioconférence)
Membre du COMEX (par visioconférence)
Directrice générale adjointe d'Antin Résidences
Directrice finances et risques du pôle social
Directrice des affaires juridiques (par visioconférence)
Directeur financier d'Antin Résidences
Responsable juridique
Juriste



Le **président** ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux administrateurs et autres invités et présente les excuses des membres absents. Il rappelle au conseil que la réunion portant sur l'arrêté des comptes annuels et des comptes consolidés, ainsi que sur l'établissement du rapport annuel de gestion et celui sur les comptes consolidés doit nécessairement se tenir en présentiel. Puis le **président** procède à un appel. Il constate que le quorum est atteint et déclare que le conseil d'administration peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour. Le conseil d'administration désigne **M. Jacques Wolfrom** en qualité de secrétaire de séance.

... / ...

2.2. Composition du conseil d'administration

▪ Démission de l'UGM Vyv Coopération et cooptation de l'association Vyv Solidaires

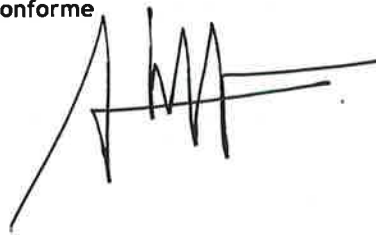
Le **président** informe le conseil que l'UGM Vyv Coopération a démissionné de son poste d'administrateur le 14 décembre 2022, avant d'être liquidée le jour-même. En conséquence, il est proposé au conseil de coopter l'association Vyv Solidaires.

... / ...

→ Le conseil d'administration prend acte de ces informations et coopte, à l'unanimité, l'association Vyv Solidaires, sous réserve de la ratification de cette nomination par la prochaine assemblée générale des actionnaires, et ce pour la durée restant à courir du mandat de l'UMG Vyv Coopération, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

... / ...

Pour extrait certifié conforme
Jacques Wolfrom
Directeur Général



CPH ARCADE-VYV
A l'attention de M. Guillaume DECROIX
Président du Conseil d'Administration
59 rue de Provence
75 009 PARIS

Objet : Représentation de VYV SOLIDAIRES au conseil d'administration de la CPH
ARCADE-VYV

Monsieur le Président,

En ma qualité de Président de l'Association et Président du Conseil d'administration de VYV SOLIDAIRES,
j'ai l'honneur de vous informer que :

Monsieur Hubert DEGOUL
Né 31 juillet 1955 à Rades (Tunisie)
Demeurant 50 rue des trois fontaines – 30 000 NIMES

est désigné en qualité de représentant permanent de VYV SOLIDAIRES au conseil d'administration de la
CPH ARCADE-VYV, à compter du 6 avril 2023.

Je vous laisse le soin de bien vouloir effectuer les formalités légales, notamment auprès du Greffe du
Tribunal de Commerce.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil d'Administration, l'expression de mes
sentiments les meilleurs.

Stéphane JUNIQUE
Président